COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE BOISEE en date du Lundi 8 Juin 2009 à 21 H 00

L'an deux mille neuf, le 8 Juin à vingt et une heures,
les Délégués des cinq communes, composant la Communauté de Communes de la Brie Boisée,
légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Pontcarré,
sous la présidence de Madame Mireille MUNCH, Président en exercice.

Etaient présents :

Pour la Commune de FAVIERES,
Madame Josette LAUTIER, Monsieur Jean Claude MARTINEZ, Monsieur Philippe MURO.

Pour la Commune de FERRIERES EN BRIE,
Monsieur Jacques DELPORTE, Monsieur Robert DUVEAU, Madame Martine FITTE-REBETE, Madame Geneviève GENDRE, Madame Mireille MUNCH.

Pour la Commune de PONTCARRE,
Monsieur Bruno LACROIX, Monsieur Roland LEROY, Monsieur Denis THOUVENOT, Madame Catherine TOURNUT, Madame Corinne GABILLARD.

Pour la Commune de VILLENEUVE LE COMTE,
Monsieur Philippe BAPTIST, Madame Sabine BREDOUX, Monsieur Franck PAILLOUX.

Pour la Commune de VILLENEUVE SAINT DENIS,
Madame Sophie AUBRADOUR, Monsieur Gérard DEBOUT, Monsieur Jean Pierre GILLET, Madame Laurence ORTEGA-MONTANT, Monsieur Philippe VANACKER.

Etaient absents non représentés : Madame Patricia CHARBOIS, Monsieur Morad FENNAS, Monsieur Daniel CHEVALIER, Monsieur Jean Pierre SIVADIER.

Représentant les cinq communes sus-mentionnées qui composent la Communauté de Communes de la Brie Boisée.

Madame Mireille MUNCH ouvre la séance, procède à l'appel des Conseillers.
Elle désigne un Secrétaire de Séance : Madame Laurence ORTEGA-MONTANT accepte cette désignation.

Le Compte-rendu du Conseil du 4 Mai 2009 est approuvé à la majorité par 20 voix pour et 1 abstention : Mr DEBOUT.

Madame le Président propose de passer à l'ordre du jour :

I – Convention avec Initiatives 77 - chantiers verts :

Madame le Président propose au Conseil de la Communauté de Communes d'adopter la convention relative aux chantiers d'insertion organisés en collaboration avec l'association Initiatives77 (« chantiers d'initiative locale »).

Le dispositif permettra à plusieurs personnes en difficulté professionnelle d'être accompagnées dans leur insertion sociale par l'emploi et de bénéficier d'une formation qualifiante, tout en participant à la valorisation du patrimoine local.

Dans le cadre de cette convention, la Communauté de Communes s'oblige notamment à mettre à disposition un véhicule et à participer partiellement aux frais de personnel (salaires, charges, vaccinations…), cette participation étant estimée pour un an à un montant de 16 000 € pour un encadrant de chantier et une équipe de 8 à 10 personnes.

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE BOISEE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5211-1 et L. 2121-29,
Vu le projet de convention avec l'association Initiatives77,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

Article unique : Autorise le Président ou son représentant à signer la convention, amendée au besoin.

Monsieur Jean-Claude MARTINEZ rappelle qu'un Barbecue est organisé le vendredi 12 juin à 18 h devant la salle des fêtes de Villeneuve-Saint-Denis pour la remise des diplômes aux salariés et l'inauguration des Chantiers pour l'année 2009-2010.
Il compte sur la présence massive des élus à cette manifestation offerte par la Communauté de Communes de la Brie Boisée

II – Désignation du remplaçant de M. Jean-Marc ROLLAND au SICBANC :

Monsieur Gérard DEBOUT indique que la commune de Villeneuve-Saint-Denis va délibérer prochainement afin d'officialiser le départ de Monsieur Jean-Marc ROLLAND du conseil municipal et, par conséquent, du conseil communautaire.

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE BOISEE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-1, L.2121-29, L.5211-7,

Vu l'article 7 des statuts du Syndicat Intercommunal de Centre-Brie d'Assainissement Non Collectif (SICBANC) qui dispose qu'il y a « deux délégués titulaires et un délégué suppléant pour chaque commune et chaque commune de chaque communauté de communes adhérente à ce syndicat »,
Vu la délibération du Conseil Communautaire n°27-2008 en date du 7 avril 2008 portant élection de Monsieur Jean-Marc ROLLAND comme membre titulaire, pour la commune de Villeneuve-Saint-Denis, du Syndicat Intercommunal de Centre-Brie Assainissement Non Collectif (SICBANC)
Vu la démission de M. Jean-Marc ROLLAND,
Considérant qu'il convient de remplacer Monsieur Jean-Marc ROLLAND par un autre élu de la commune de Villeneuve-Saint-Denis,
Vu la candidature à la fonction de délégué titulaire de Monsieur Gérard DEBOUT,

Après en avoir délibéré, il est procédé au vote à bulletin secret. Les résultats sont :

- Monsieur Gérard DEBOUT à l'unanimité.

Article unique : Monsieur Gérard DEBOUT est nommé comme délégué titulaire de la Communauté de Communes au sein du SICBANC en lieu et place de Monsieur Jean-Marc ROLLAND.

III – Désignation du remplaçant de M. Jean-Marc ROLLAND au Syndicat de transports de Marne-la-Vallée :

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE BOISEE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-1, L.2121-29, L.5211-7,
Vu les statuts du Syndicat Mixte de Transport des Secteurs III et IV de Marne-la-Vallée et Communes Environnantes, prévoyant la désignation de huit délégués par intercommunalités adhérentes et d'un délégué supplémentaire par tranche de 5 000 habitants au-delà de 2 000 habitants,
Vu la délibération du Conseil Communautaire n°30-2008 en date du 7 avril 2008 portant élection de Monsieur Jean-Marc ROLLAND comme membre titulaire, pour la commune de Villeneuve-Saint-Denis, du Syndicat de Transport de Marne-la-Vallée,
Vu la démission de Monsieur Jean-Marc ROLLAND,
Considérant qu'il convient de remplacer Monsieur Jean-Marc ROLLAND par un autre élu,

Vu la candidature à la fonction de délégué titulaire de Monsieur Gérard DEBOUT,

Après en avoir délibéré, il est procédé au vote à bulletin secret. Les résultats sont :

- Monsieur Gérard DEBOUT à l'unanimité.

Article unique : Monsieur Gérard DEBOUT est nommé comme délégué titulaire de la Communauté de Communes au sein du Syndicat de Transport de Marne-la-Vallée en lieu et place de Monsieur Jean-Marc ROLLAND.

IV Questions diverses :

Finances et budget : Madame Mireille MUNCH propose de faire, désormais, régulièrement le point sur l'exécution du budget suite au vote du B.P en mars 2009.
Il s'avère qu'à ce jour que la Communauté de Communes ne rencontre pas de problèmes particuliers sur l'exécution du budget et que les dépenses et les recettes sont conformes aux attentes.
Il convient néanmoins d'être vigilant sur les dépenses liées à la communication et l'impression ainsi que sur les dépenses dites de fonctionnement comme les frais d'affranchissement, de télécommunications ou de photocopieurs. Les élus demandent à ne plus envoyer systématiquement les documents par courrier à leurs domiciles. Ils proposent de généraliser l'envoi de mails et de courriers adressés aux Mairies.

Culture : Monsieur Philipe MURO fait le bilan de l'Expo Brie'Arts qui s'est déroulé du 16 mai au 24 mai 2009 au Château de Ferrières-en-Brie. Le retour est très positif puisque la fréquentation est en hausse : 1414 adultes et 393 enfants sur une semaine. 103 artistes ont exposé (22 de la Brie Boisée) pour 246 œuvres exposés.
Il se félicite d'un tel bilan mais regrette le manque d'implication des écoles primaires alors que le transport était assuré par la Communauté de Communes de la Brie Boisée. (seules les écoles de Ferrières et Favières se sont déplacées). Il souligne toutefois le déplacement de l'association « Récrée des Lutins ».
Les ventes d'œuvres ont été également supérieures aux attentes des artistes.

Il conclut sur ce point et indique que le déficit sera moins important que prévu (3000 € économisé sur cette manifestation).

Madame le Président, à la vue de ce succès et de l'organisation que cela implique, propose que cette exposition puisse durer une semaine supplémentaire.

Monsieur Philippe MURO trouve la remarque pertinente et indique que cette demande sera étudiée.

En ce qui ce qui concerne l'investissement lié à l'organisation de ces manifestations, il précise qu'une sono a été achetée en plus des grilles d'expositions. Il précise que cette acquisition sera financée dans le cadre du Contrat C.L.A.I.R à hauteur de 50 %.

IV Questions diverses (Suite) :

Exposition : Monsieur Philippe MURO rappelle que l'exposition faune et flore « biodiversité et écocitoyenneté » aura lieu les 20 et 21 juin à Villeneuve-Saint-Denis (salle des fêtes). Cette manifestation remplace l'exposition photo annulée faute de participants.

Il conclut sur les expositions et rappelle que le programme du festival de musique qui débutera en septembre :

- Samedi 26 septembre à Favières *WOODSTOCK à 20H30*
- Samedi 3 octobre à Pontcarré *DISCO,SOUL, BLUES à 20H30*
- Dimanche 11 octobre à Ferrières-en-Brie *Pierre et loup et Rossini à 16H*
- Samedi 17 octobre à Ferrières-en-Brie *Soirée Country à 20H30*
- Samedi 24 octobre à Villeneuve-le-Comte *GOSPEL CHURCH à 20H30*

Madame Catherine TOURNUT invite les élus au théâtre « les enfants des troupes en scènes – Contes à la fontaine » samedi 13 Juin à Pontcarré à 20H30. La fête de la musique aura lieu à Pontcarré le 20 juin 2009.

Madame le Président précise que c'est également le jour du carnaval de Ferrières-en-Brie.

Madame Sabine BREDOUX invite tous les membres du Conseil à la fête de la musique de Villeneuve-le-Comte qui aura lieu le 21 juin 2009.

Patrimoine : Monsieur Philippe MURO rappelle qu'au sein de la Commission Culturelle 1 délégué par commune est détaché au Patrimoine. Il a proposé en accord avec Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, responsable du patrimoine, de réunir la commission au mois de juin afin de travailler à la mise en œuvre de circuits de randonnée

Jeunesse et Sports : Monsieur Franck PAILLOUX informe les membres du Conseil que le dispositif « lire à loisirs » porté par le Ministère de la Jeunesse et du Sports est en place. Des subventions sont mobilisables pour des projets destinés à promouvoir le développement de la lecture et de l'écriture pour la jeunesse.

La Sortie Rugby est un succès et il remercie les élus, les animateurs et les agents de la Brie Boisée pour leur implication et leur dévouement.

Quant à la sortie SLAM, il indique que malgré la mobilisation et l'implication remarquable de Mme CHARBOIS et de Mme FOURNOT pour le SLAM, les jeunes ne se sont pas inscrits en masse. La sortie a donc été annulée. La commune de Favières a proposé donc que les élus communaux emmènent directement les enfants du Conseil Municipal des Jeunes de Favières à la sortie SLAM. Un retour sera fait aux élus de la Brie Boisée.

Monsieur Franck PAILLOUX rappelle également que les élus devront choisir, très prochainement, le prestataire pour les Séjours Hiver 2010.

Il indique en outre qu'il a demandé de mettre en place un dossier de subvention « type » à destination des sorties jeunesse afin de ne retenir que les projets à vocation intercommunale.

Il conclut son intervention en précisant que le Centre d'Accueil de Loisirs de Villeneuve-le-Comte modifie ses horaires d'ouverture afin de répondre d'avantage à la demande (7H30-19H). Il indique également que le centre est désormais ouvert aux enfants de Villeneuve-Saint-Denis et Favières.

Madame Sophie AUBRADOUR informe les membres du conseil que les salles des jeunes de Pontcarré et Ferrières-en-Brie ont monté un partenariat afin mettre en place des manifestations intercommunales :
Un tournoi de football ouvert à tous aura lieu le 17 juin à 19H à Pontcarré, une sortie au parc d'attractions Astérix (27 juin) et une sortie à la mer sont également programmés. *Pour plus amples informations veuillez vous rapprocher de la salle des jeunes de Ferrières-en-Brie au 01.64.66.23.96*

IV Questions diverses (Suite) :

Environnement et Social : Monsieur Jean-Claude MARTINEZ propose aux élus de collecter les cartouches d'encre usagée puis des les transmettre en Mairie de Favières. Ce tri permet, outre la préservation de l'environnement, de contribuer aux financements des associations caritatives de notre choix.

La séance est levée à 21H50.

PROCHAIN CONSEIL : LUNDI 6 JUILLET 2009 A 21 H 00.

Fait à PONTCARRE, le 11 Juin 2009

Le Président,

Mireille MUNCH